

Mons s'avance pour un « Cannabis social club »

PARTIS Bouchez (MR) propose une expérience pilote à Mons, Di Rupo y est favorable

- Georges-Louis Bouchez propose de réguler la production et la consommation de cannabis au sein d'un « Cannabis social club ».
- Elio Di Rupo se dit favorable à titre personnel.
- Il prendra langue avec le Procureur du roi à Mons, et appelle à la régulation du cannabis par l'Etat.

Ambitionnant, dit-il, de faire bouger les lignes en politique, Georges-Louis Bouchez commence par celle du MR, qu'il veut, tour à tour, pousser à adopter le concept de l'allocation universelle, à se muer en un mouvement citoyen post-partis, enfin à s'ouvrir à la régulation-libéralisation du cannabis...

Trois idées qui décoiffent lancées en un peu plus d'un an. Autant dire que la nouvelle révolution libérale, si elle a jamais lieu, sera un peu l'œuvre de celui dont on n'a jamais autant parlé que depuis sa... marginalisation : notre avant-gardiste forcené perdit il y a une paire d'années son échevinat à Mons et son siège au parlement wallon pour devenir simple « délégué général » au centre Jean Gol, au sein du MR. Un délégué certes chargé de la « prospective », mais enfin, moins en vue politiquement croyait-on, à commencer par des bleus qui ne lui voulaient pas que du bien. Or, le

contraire se produit : Bouchez par ci, Bouchez par là... Il devait s'effacer, il prend de la place.

Après l'allocation universelle style Hamon, après le dépassement des partis genre Macron, le voilà donc sur le registre de la libéralisation des drogues douces, limite gauchisme, hors cadre MR. En l'occurrence, Georges-Louis Bouchez dépose une motion à Mons ce jeudi, en sa qualité de conseiller communal, visant à créer, dans sa ville, un « Cannabis social club » (on dit aussi Club social cannabique, mais c'est moins tendance), une forme d'organisation de la production et de la distribution de haschisch pour un usage individuel.

En gros : chacun peut attribuer au « club » la gestion de sa plante de cannabis à des fins de consommation, moyennant des frais ayant trait aux infrastructures et à l'encadrement, où l'on peut faire appel à des psychologues et à des assistants sociaux. Tout cela en lien avec les pouvoirs publics et sur le modèle d'un « Cannabis social club » implanté avec succès à Borgerhout, district d'Anvers.

Philosophie : « J'agis sur la base de contacts avec médecins et avocats, qui constatent que la répression est un échec, parce qu'on n'a pas les moyens de punir comme on le prétend, parce que cela ne fait pas baisser la consommation, parce que les jeunes s'approvisionnent auprès du crime organisé, parce que les produits

qui leur sont vendus ne sont pas fiables, parfois dangereux, etc. Il faut changer. Ici, on est entre répression et libéralisation, dans la régulation. »

Ce qui n'a rien à voir, modère le bleu rougeoyant, avec « la consommation peace and love, il ne faut pas confondre, je ne suis pas Bob Marley, je ne bois pas d'alcool et je ne fume pas ». Non : « L'idée, c'est d'avoir la maîtrise de la consommation de cannabis, éviter que les jeunes ne s'approvisionnent chez des truands et des organisations mafieuses, garantir la qualité du produit, ce qui est primordial en termes de santé publique. » La loi en Belgique est restrictive (ci-dessous), il faudra composer avec les autorités judiciaires :

« Il s'agira de négocier des marges de tolérance auprès des parquets, au moins à titre expérimental. C'est possible puisqu'on agit pour le bien public. »

Jouable. Comme il nous l'explique (ci-contre), Elio Di Rupo se dit prêt à entreprendre les démarches nécessaires. Le mayor de Mons et président du PS s'est prononcé, en meeting auprès de Benoît Hamon, carrément en faveur d'« une régulation par l'Etat de la vente et la production de cannabis ». Un pas que le libéral ne franchit pas à ce stade. Quant à Olivier Chastel, son président ? Georges-Louis Bouchez : « Je prends un risque dans un parti étiqueté à droite, mais ne pas affronter les problèmes, ce n'est pas ma conception de la politique, alors j'avance. » A découvert, comme il sait faire. ■

DAVID COPPI

ELIO DI RUPO

« Pour un Cannabis social club, et pour la régulation par l'Etat »

Contacté mercredi, Elio Di Rupo, en visite à Palerme, réagissait

positivement. En deux temps. « Je n'ai pas reçu de texte officiel, mais quoi qu'il en soit, je suis favorable à titre personnel à la création d'un Cannabis social club à Mons. Je veux opérer dans la transparence : je vais prendre langue avec le Procureur du roi, je verrai comment il réagit, et s'il peut s'abstenir de poursuites dès lors que l'on donnerait notre feu

vert. J'analyserai tout cela le moment venu avec le Parquet ». Voilà pour le « Cannabis social club ». Le mayor de Mons et président du PS prolonge, réaffirmant l'engagement en faveur d'un contrôle par l'Etat de la production et la vente de cannabis : « C'est scandaleux de laisser les consommateurs, parmi lesquels il y a beaucoup de jeunes comme on le

sait, fréquenter les milieux criminels pour s'approvisionner. On est dans l'erreur, la consommation ne diminue pas. En outre, comme nous l'ont expliqué des médecins lors d'un chantier des idées, la qualité du cannabis se dégrade dangereusement. La santé des gens est en jeu. Oui, l'Etat doit devenir acteur de régulation pour la production et la vente de cannabis ».

RÉPRESSION

La législation dans le flou

La législation en Belgique

est relativement restrictive et plutôt floue : elle permet la culture par chacun d'une plante de cannabis, pour un usage personnel, et admet généralement, en

route, la détention de trois grammes de haschisch, mais la police peut dresser un pv si l'agent de police considère que cela crée un trouble à l'ordre public. En

attendant, la consommation ne retombe pas et le trafic de drogue (des douces aux dures) reste un fléau.

D.CI